

Adoption du compte-rendu de la CFVU du 23.01.2020

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 11 février 2020

### Délibération 2020/02/CFVU – 5

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35*

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte-rendu de la CFVU du 23.01.2020.

Toulouse le 17 février 2020



Le Président

  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35  
Nombre de voix défavorables :  
Nombre d'abstentions :  
Ne prennent pas part au vote :  
Nombre de votes blancs :

**DIRECTION DES ETUDES  
ET DE LA VIE DE L'ETUDIANT**

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE  
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU 23 JANVIER 2020**

**ETAIENT PRESENTS :**

**Le Président :** J-M BROTO

***Collège des Enseignants-Chercheurs :***

F. MUSCARI – B. DULY-BOUHANICK – Y. CRESSAULT – T. GAYRAUD – V. SAMOUILLAN – F. ALARY – A. WALTERS – M. LAPEYRE-MESTRE – S. CREMOUX – B. BUFFIN-MEYER – S. MASTRORILLO – C. PEYRE – F. BENOIT-MARQUIE – J. CUNY –

***Collège des BIATSS :***

F. LATRAUBE – C. PIERUCCIONI – S. LACOME – A. AMOROS

***Collège des usagers :***

J. ANDRE – N. LUNEL – G. IBANEZ – O. RANJEVA – C. CORTINAT – N. MEDDAD – C. PANZAVOLTA – N. HOUBIB – E. BENSIMON – O. TAILLARD – M. POIRIER – M. MATUSZEWSKI – SEGUIER

***Usagers suppléants :*** L. PIERRON-SOCHACKI

**ETAIENT REPRESENTES :**

O. BEYNE-RAUZY – B. DAVID

**INVITES PERMANENTS :**

D. LOUSTAU, Directrice de la DEVE.

**ORDRE DU JOUR :** désignation des personnalités extérieures proposées par le Président\*

Le nouveau Président de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier se présente et propose un tour de table.

Chaque conseiller présent se présente à tour de rôle, ainsi que les personnels de la DEVE dont il est précisé qu'elle est la direction qui soutient administrativement la CFVU.

Le Président indique que l'esprit qui anime la nouvelle équipe présidentielle est un esprit d'ouverture, visant à apporter un nouveau souffle dans le domaine scientifique, en formation comme en recherche, et à faire de Paul Sabatier une université innovante. La prochaine CFVU sera consacrée à l'élection du ou de la VP Formation.

L'ordre du jour de la présente séance est la désignation des personnalités extérieures, telle que prévue dans le code de l'éducation.

Il expose les conditions d'élection ou de nomination des personnalités extérieures : Certaines sont nommées par leur organisme d'appartenance : ainsi, Nathalie MADER a été nommée par la Région d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée pour la représenter. Pour le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, il

faudra revoir les statuts de l'université faute de personne nommée par cette entité.

D'autres sont proposées par le Président et font l'objet d'un vote en CFVU. Il propose :

- en tant que personnalité représentant un établissement d'enseignement secondaire, Monsieur Cédric MICHEL, Proviseur du Lycée Alain-Fournier de Mirande (Gers)
- et en tant que personnalité désignée à titre personnel, un second représentant d'un établissement d'enseignement secondaire en raison de tous les chantiers liant l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, Madame Véronique ROULY, Provisseure adjointe du Lycée Ozenne de Toulouse.

Il explique ces choix par le fait que M. Cédric MICHEL représente un lycée rural et qu'il est très engagé dans la réforme du lycée. Il a par ailleurs fait toutes ses études à Paul Sabatier, est titulaire d'un Master de chimie moléculaire et intervient à ce titre dans l'UE professionnalisante de chimie. Il est agrégé de physique-chimie option chimie.

Mme Véronique ROULY est quant à elle très investie dans le domaine de l'orientation et du continuum bac-3/bac+3 ; elle est titulaire d'une licence de mathématiques, obtenue également à Paul Sabatier, et en cours, prépare un master, Gouvernance des systèmes éducatifs obtenu à Sciences Po, Toulouse.

Le Président souhaite que soit mise en place une Visioconférence pour permettre aux membres éloignés de participer aux séances.

T. GAYRAUD intervient pour dire que s'il comprend l'importance de la représentation des lycées, il regrette l'absence d'un représentant du milieu professionnel ; par ailleurs le Lycée Ozenne n'est pas le plus approprié eu égard aux domaines de l'université Paul Sabatier car il se situe d'avantage dans le domaine tertiaire.

J-M. BROTO répond que le Lycée Ozenne prépare des BTS et travaille beaucoup sur la professionnalisation et l'insertion professionnelle en relation avec les Entreprises et la CCI de Toulouse. Il ajoute, que le proviseur du lycée de Mirande souhaite vraiment s'investir dans sa mission et s'est engagé à assister autant que possible aux CFVUs.

J-M BROTO demande si les conseillers souhaitent un vote à main levée ou à bulletin secret ; il précise qu'il suffit qu'un seul conseiller demande le vote à bulletin secret.

Un conseiller demande le vote à bulletin secret.

J-M BROTO indique qu'il y aura 2 votes : 1 pour la personnalité qu'il propose en tant que représentant de l'enseignement secondaire, M. Cédric MICHEL et un pour la personnalité qu'il propose à titre personnel, Mme Véronique ROULY.

**1<sup>er</sup> vote pour l'élection de M. MICHEL :**

24 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions, 3 votes blancs

**2<sup>ème</sup> vote pour Mme ROULY :**

20 voix pour, 7 voix contre, 3 abstentions, 2 votes blancs

\*vote requis

La séance est levée.